

Etaient présents :

Marie-Claude Lamarque, Maire de Vert
Dominique Coutière, Communauté de Communes du Pays d'Albret, Président du Pays
Landes de Gascogne
Bernard Bosset, Communauté de Communes de Bazas
Paul Marquette, Maire de Bazas.
Antoine de Rivoyre, Président d'honneur du Conseil de Développement
Jean-Luc Gleyze, Vice-Président du Pays
Viviane Durantau, Communauté de Communes de Captieux / Grignols
Laurence Harribey, Communauté de Communes du Canton de Villandraut
Isabelle Dexpert, Communauté de Communes du Canton de Villandraut
Colette Tastes, Maire adjoint de Sore
Serge Jourdan, Président Communauté de Communes du Gabardan
Jacques Doussang, Communauté de communes de Villeneuve de Marsan
Antoine Huici, maire adjoint de Labouheyre, CdC Haute Lande
Jean-Régis Michel , Conseil de Développement

Excusés :

Philippe Sartre, Maire de Garein et Communauté de Communes du Pays d'Albret
Serge Expert, Maire de Créon d'Armagnac
André Gilloteau, Conseil de Développement
André Laurent, Conseil de Développement (Bazadais)
Pierre Darmenté, Maire d'Arjuzanx
Louis-José Dartial, Maire d'Arx
Christian Harambat, Maire de Liposthey
Jacques Chastel, Communauté de Communes de Pissos

Assistaient également :

Nathalie Champy, Conseil Général de la Gironde
Sandrine Faucon , Conseil Général des Landes
Bernard Rouchaléou, Hervé Renoux, Jean-Paul Méric, Pays Landes de Gascogne

Introduction de la réunion et échanges d'informations économiques inter-participants

Un tour de table est proposé pour permettre d'échanger des informations économiques entre les différentes communautés de communes.

CdC du Gabardan : Monsieur Jourdan informe la Commission que la Communauté de communes du Gabardan travaille à l'implantation de quatre entreprises dont une liée à l'aéronautique, qui devrait créer à terme 60 emplois, et une liée à l'énergie (centrale photovoltaïque de 75ha –12à 25 Mwa).

CdC de la Haute Lande : Monsieur Huici rappelle le projet Thébault à Solférino (60 emplois) et la présence à Labouheyre d'une zone d'activités qui présente des difficultés de commercialisation.

CdC de Villandraut : Madame Harribey indique que la Communauté de communes de Villandraut a entamé une démarche de réflexion avec Captieux-Grignols concernant la prospection d'entreprises.

CdC de l'Albret : Monsieur Coutière fait part d'une campagne d'information et de promotion menée par le Conseil Général des Landes, à destination des entreprises du secteur de la chimie, dans l'objectif d'attirer de nouveaux projets. L'opération a été lancée en début d'été. Madame Lamarque fait part d'un projet d'implantation d'une entreprise de stockage de bois sur la commune de Vert (mais qui devrait être sans conséquence sur l'emploi).

CdC du Bazadais : Messieurs Bosset et Marquette informent de l'état d'avancement de l'étude menée pour la création d'une nouvelle zone d'activités sur la Communauté de communes du Bazadais. La commune de Bazas est par ailleurs en négociation pour accueillir quatre entreprises dont trois en logistique (stockage et distribution de meubles, boulonnerie...), et une concernant la vente et fabrication de machines frigorifiques. Ces implantations se heurtent de plus en plus, aux coûts élevés des terrains qui avoisinent les 15€ le m².

CdC de Villeneuve de Marsan : Mademoiselle Faucon informe que le Conseil Général des Landes accompagne la Communauté de communes de Villeneuve de Marsan dans l'implantation d'une unité photovoltaïque similaire à celle qui devrait s'implanter dans le Gabardan.

CdC Captieux-Grignols : Monsieur Gleyze informe qu'une petite entreprise de recyclage de palettes vient de s'installer à Captieux (locaux de l'ancienne scierie Albinet) et qu'un projet est à l'étude aux Papeteries du Ciron pour valoriser les ordures ménagères locales à des fins énergétiques. L'étude de conception de l'Ecopôle du Cœur d'Aquitaine est par ailleurs sur le point d'être lancée et devrait être finalisée début 2008.

Présentation d'éléments de diagnostic et données de cadrage sur le tissu économique

Dans le cadre de l'élaboration du Schéma de développement économique, Monsieur Méric présente des éléments de diagnostic du tissu économique. Ces éléments qui doivent nourrir la réflexion stratégique d'ensemble, sont issus d'analyses des fichiers SIRENE, UNEDIC, MSA. Ces éléments permettent de pondérer les différents secteurs économiques du Pays, et de cerner les évolutions et les tendances récentes. Un dossier est remis aux participants et sera complété pour la prochaine réunion par des analyses par secteur d'activités. De façon synthétique on peut cependant retenir, que l'Agriculture et l'Industrie sont les deux secteurs d'activités dominants sur le Pays (en cumulant le nombre d'entreprises et le nombre d'emplois, ils représentent respectivement 31% et 24% de l'activité totale). Depuis ces dernières années, ces deux secteurs sont cependant en recul : perte d'entreprises dans l'Agriculture, et perte d'emplois dans l'Industrie (principalement dans le Bois et l'Habillement, les sous-secteurs de la métallurgie et machines outils gagnant par contre des emplois). Les pertes dans l'Industrie et l'Agriculture sont globalement compensées par des gains d'emplois dans les secteurs des Services, de la Construction et du Commerce, créant même un solde global légèrement positif (+ 590 emplois salariés entre 1993 et 2005 sur le

Pays). La répartition de l'activité économique et ces évolutions ne sont pas uniformes sur le territoire, quatre communautés concentrent l'activité économique, certaines gagnent des emplois d'autres en perdent.

Madame Harribey souligne le faible taux d'emplois par rapport au nombre d'habitants sur le secteur de Villandraut. Elle souhaiterait savoir si l'on peut analyser l'évolution récente de ce taux et éventuellement identifier l'accentuation du phénomène de « zone dortoir » sur certains secteurs.

Il est noté que les données UNEDIC mesurent les effectifs salariés des entreprises au 31/12 de l'année, mais ne font pas apparaître les contrats saisonniers en cours d'année. Madame Dexpert indique que les études sur l'emploi saisonnier en Gironde, montrent que les personnes arrivent à être employées toute l'année avec un phénomène de « multi-employeurs ».

Le Schéma de développement économique

Monsieur Gleyze rappelle les objectifs du Schéma : renforcer l'attractivité économique du territoire en créant une cohérence d'action et d'équipements.

Monsieur Rouchaléou précise que le diagnostic réalisé pour l'élaboration du Schéma précisera la situation actuelle, l'état des équipements existants, il fera apparaître éventuellement les problèmes d'équilibre spatial, d'inadéquation entre l'offre et la demande... Il permettra d'adapter les équipements aux évolutions, notamment par le développement de thématiques clairement affichées. Le Schéma est aussi attendu par des institutions telle que la Région qui souhaitent mieux organiser leurs interventions financières sur les projets d'équipements locaux. L'objectif est de terminer le Schéma en début d'année 2008.

Monsieur Marquette pense que cette démarche aura son intérêt dans la promotion collective du territoire et des équipements disponibles.

Madame Champy indique que le Conseil Général de la Gironde recherche une cohérence entre les schémas de développement économique et le plan d'équipement numérique. Elle s'interroge sur la politique menée dans ce domaine sur le territoire landais.

Monsieur Coutière présente l'action de promotion du Département des Landes réalisée en direction du secteur de la chimie. On ne peut pour l'instant en connaître les effets, mais il pense que les communautés de communes candidates à l'accueil de ce type d'industries doivent constituer des réserves foncières adaptées qui seront équipées ultérieurement selon la nature du projet. Le Pays, de par ses caractéristiques, a des atouts, mais il ne pourra se positionner sur des projets dépassant la création de 100 emplois au démarrage (problème de disponibilité de main d'œuvre, d'habitat, de services...).

Pour Monsieur Doussang certains cantons comme celui de Villeneuve, ont des difficultés à mobiliser du foncier pour les grands projets. Il pense qu'il faut trouver une complémentarité avec les communes forestières où le foncier est plus facilement mobilisable.

Monsieur Gleyze précise que cette complémentarité est possible et cite l'expérience en cours en Sud-Gironde où les trois communautés de communes ont su articuler leurs projets

d'équipements de façon complémentaire et créer un outil d'animation collectif : l'Espace Economie Emploi Formation.

Pour Monsieur Jourdan, le plus dur est de trouver des entreprises candidates à l'implantation et de faire face à la concurrence avec d'autres territoires ou collectivités.

Madame Lamarque pense que la Région parisienne pourrait être démarchée en mettant en avant l'espace disponible, les coûts de personnels réduits, les temps de transports domicile-travail...

Monsieur Gleyze indique que Captieux vient de concrétiser une délocalisation d'une petite entreprise de la Région parisienne spécialisée dans la création de progiciel. Il pense qu'il faut peut-être porter davantage d'efforts sur de l'accueil d'entreprises exogènes au territoire. L'idée d'un parc mixant activités du tertiaire et habitat des entrepreneurs lui a déjà été soumis et s'adapterait bien aux caractéristiques de l'airial landais.

Monsieur de Rivoyre suggère que l'on mobilise certaines entreprises du secteur qui de par leurs contacts peuvent attirer des projets (notamment des fournisseurs, voire des clients...). En tant qu'industriel, il a déjà, de par le passé, participé à ce type d'initiatives.

Monsieur Huici souligne les difficultés rencontrées pour commercialiser la zone d'activités de Labouheyre et souhaite que l'on continue à avancer dans ces réflexions.

Transmission reprise : un projet expérimental sur la CdC du Gabardan

Monsieur Gleyze rappelle les enjeux de la transmission reprise d'entreprises sur le Pays et les limites des dispositifs existants. Il donne la parole à Monsieur Jourdan Président de la CdC du Gabardan qui souhaite mener avec le Pays et les Chambres consulaires, une action expérimentale dans ce domaine.

Monsieur Jourdan présente la stratégie de développement de la Communauté de communes qui s'appuie sur la volonté de fixer une population nouvelle en lien avec les emplois qui devraient être créés prochainement sur la zone d'activités. Le maintien voire le développement du tissu artisanal et commercial apparaît comme un élément déterminant dans cette stratégie. Il contribue à l'offre de services et à l'attractivité du territoire. Pour maintenir ce tissu de petites entreprises, il est projeté de mener une action ciblée en direction de 47 d'entre elles dont les dirigeants ont plus de 50 ans. Il s'agira dans un premier temps d'analyser la situation des entreprises et les attentes des dirigeants vis-à-vis du problème de la transmission reprise. Dans un deuxième temps des actions seront définies en s'appuyant sur des dispositifs et outils existants ou à créer. La démarche qui se veut partenariale est novatrice.

Monsieur Rouchaléou précise qu'il s'agit d'expérimenter de nouvelles méthodes qui pourront par la suite s'élargir à l'ensemble du Pays et s'inscrire dans les nouvelles politiques (Contrat de Pays...).

Le point sur « Innov'actions - Emploi et territoires »

L'Espace Economie Emploi Formation du Sud-Gironde

Monsieur Gleyze informe la Commission sur l'état d'avancement du projet d'Espace Economie Emploi Formation du Sud-Gironde. Les trois communautés de communes ont validé le contenu du projet, les statuts du syndicat mixte « ouvert », et on est en attente de l'arrêté de création du Syndicat. Débutera ensuite la phase opérationnelle de conception de l'ouvrage et la recherche des financements.

Concernant le financement, le projet a été retenu dans le Pôle d'Excellence Rural présenté par le Pays, mais les services de l'Etat lui ont attribué des crédits Leader qui s'avèrent incompatibles en terme de délais avec l'échéancier prévisionnel de réalisation de l'opération. Des courriers ont été adressés au Préfet par les Communautés de communes, en ce sens.

Monsieur Coutière précise que des pourparlers sont en cours avec Monsieur le Préfet de Région pour que soient affectés des crédits d'Etat sur ce projet. Une réponse est attendue pour le 19 septembre.

Le groupe « Forêt »

Monsieur Gleyze rappelle la démarche de réflexion entreprise par le Groupe Forêt concernant le développement de l'habitat en bois de pin maritime. Trois volets avaient été définis : Comment construire ?, Qui peut construire ?, Qui veut construire ?. Concernant le premier volet une étude a été menée avec deux étudiants de l'Ecole d'Architecture de Bordeaux et a permis de traduire les qualités du patrimoine bâti traditionnel en prescriptions pour le bâti contemporain. Le document produit se heurte à un problème de diffusion, il devrait cependant être utilisé comme document de travail mis à disposition des acteurs de la construction. Ce travail est en lien avec la démarche d'urbanisme menée sur le Pays (actions sur l'instruction des permis de construire, concertation constructeurs, bureaux d'études PLU...).

Concernant la question « Qui peut construire ? » un questionnaire est à l'étude et devrait être envoyé aux différentes entreprises du secteur pour cerner les capacités et les besoins dans ce domaine. Les chantiers de construction bois en cours ou imminents (Marquèze, HLM de Captieux, écolotissement de Garein...), devraient nous informer sur la capacité de la filière à répondre à la demande et à se mobiliser sur le sujet.

Réflexion sur le Projet économique du Pays

Monsieur Gleyze lance le débat autour de la nature des activités que le Pays souhaiterait ou pourrait attirer : faut-il viser la petite PME ou la grosse industrie ? Faut-il se focaliser sur certains types d'activités ? Faut-il se donner des « principes communs » ?

Monsieur Coutière estime que l'on peut accueillir de grosses entreprises si le projet est progressif . La création de 100 emplois d'un coup lui semble un maximum.

Monsieur Jourdan précise que les trop gros projets poseraient rapidement des problèmes de main d'œuvre, d'habitat, de services...Si cette opportunité se présentait, il ne faudrait pas hésiter à dépasser le périmètre de la CdC et s'organiser à plusieurs CdC.

Madame Harribey pense que lors de l'accueil de gros projets la collectivité locale est assimilée à un « service hôtelier » que l'on met en concurrence. Cette dernière est amenée à faire de gros efforts qui ne sont pas toujours suivis de retombées et qui la mettent parfois en difficulté. Elle préfère orienter la stratégie sur des PME qui grossiront progressivement.

Madame Dexpert pense qu'en ciblant certains secteurs d'activités, on peut anticiper sur la formation des salariés.

Monsieur Jourdan suggère que l'on définisse les atouts du Pays afin de mieux repérer le type d'entreprises à cibler.

Pour Madame Lamarque, il y aurait certainement des opportunités dans le conditionnement, la logistique, secteurs adaptés à la main d'œuvre locale peu spécialisée. Elle témoigne de campagnes de communication à la radio faites par d'autres territoires pour attirer des projets, mais elle n'en connaît pas les résultats.

Monsieur Gleyze trouve qu'il serait intéressant d'étudier les expériences de promotion et leurs résultats.

Monsieur Rouchaléou pense que le développement des TIC offre de nouvelles opportunités de développement d'activités en milieu rural à la condition qu'il soit bien équipé dans ce domaine. Lier l'espace d'activité de l'entrepreneur et son espace de vie et de résidence lui semble être une piste de développement. Il note que l'installation d'une activité n'est pas toujours en cohérence avec l'infrastructure d'accueil.

Monsieur Gleyze relate la volonté de certains entrepreneurs de ne pas s'installer dans une zone d'activités traditionnelle, préférant les sites diffus.

Madame Dexpert propose que l'on réfléchisse à « ce que l'on veut » en définissant « ce que l'on ne veut pas »...

Afin d'avancer dans ce débat, une nouvelle réunion est fixée au :

mardi 16 octobre 2007 à 19 heures à la Mairie de Sore

Proposition de Synthèse des réflexions menées

On constate sur le Pays la présence d'un certain nombre de projets d'implantations d'entreprises en cours. La nature de ces projets sont en phase avec les tendances d'évolution constatées au cours des dernières années sur le plan statistique : développement des activités liées aux Services, au Commerce et à la Logistique mais également développement des industries liées à la « machine outils », à la métallerie.

Des démarches d'accueil et d'équipements inter-collectivités sont initiées ou à l'étude sur le Pays et leur développement est souhaité (renforcement des complémentarités).

Le développement de l'attractivité du territoire et sa promotion sont une attente forte des participants et semblent être l'objectif majeur du Schéma de développement économique. Une réflexion sur les outils de promotions externes et l'analyse d'expériences dans ce domaine sont souhaitées.

L'espace, les coûts de main-d'œuvre, le cadre de vie, sont des atouts à valoriser mais aussi à relativiser en fonction de la taille du projet.

Il est préféré de cibler l'accueil de « petits projets» avec potentiel de développement, plutôt que des projets « importants », source de déstabilisation du territoire (main-d'œuvre, habitat, services...).

L'agglomération parisienne, le secteur de la Chimie, les éco-matériaux, les services liés à l'Internet, la logistique...peuvent être des cibles à privilégier en terme de promotion et d'accueil.

Réserves foncières ou zones pré-équipées, implantations diffuses ou regroupées, sont des stratégies d'équipement présentes sur le Pays, qui seraient à évaluer.